

<http://www.ujfp.org/spip.php?article7029>



PARIS : SÉDER LAÏQUE POUR PESSAH LE 21 AVRIL 2019

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

« L'année prochaine à Jérusalem !... L'expérience contemporaine nous confirme une fois de plus que la liberté, telle qu'elle a été gagnée par nos ancêtres dans l'Égypte ancienne, est toujours à défendre et que le pharaon, quel que soit le nom qu'il porte, est toujours à combattre. » Ces paroles sont tirées de la « Haggadah de Libération ». Rédigée pour Pessah dans les années 1980 pendant la première Intifada, cette haggadah pas comme les autres est « dédiée au peuple palestinien et à sa lutte exemplaire pour l'autodétermination. » Dans notre esprit, Pessah n'est pas seulement la célébration de la libération des Hébreux de l'esclavage en Égypte (événement réel ou mythique) mais dans la mesure où le message de Pessah appartient désormais au patrimoine universel de l'humanité, c'est également un appel à la libération de tous les peuples opprimés.

Notre célébration de Pessah est le fruit d'une lecture moderne, humaniste, laïque et féministe de cette fête. À l'UJFP, un quart de siècle, ça passe vite ! Ainsi, pour la 25ème année consécutive, vous aurez droit à un séder original, à un repas copieux traditionnel, à la cuisine juive, du vin à volonté et de l'ambiance garantie.

L'UJFP aura une salle à manger pour elle seule dans un restaurant parisien, à proximité d'une station de métro, le dimanche de Pâques. Alors vous pouvez festoyer tard dans la nuit et faire la grasse matinée le lendemain. Puisque le 21 avril est la troisième nuit de Pessah, elle n'entre pas en concurrence avec les séders célébrés en famille. Veuillez imprimer et remplir [le coupon-réponse en pièce jointe](#) et nous le retourner par la poste, de préférence avant le 15 avril, afin de nous permettre de nous organiser, accompagné de votre chèque de règlement (35,00 Euros le repas). Dès confirmation de votre participation, nous vous informerons de l'adresse du restaurant par téléphone. Veuillez faire vite car le nombre de places est limité : premier venu, premier servi ! (N.B. : Ce séder est aussi laïque que notre association ; le restaurant n'est pas caché.)